

RÉPONSES AU SONDAGE APL

BESOINS EN LIEN AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME-CYCLE D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

4-5 ANS EN APPLICATION POUR 2021-2022

31% des enseignantes et enseignants du préscolaire de L'APL ont répondu au sondage.

Au CSSDGS, 37 établissements offrent l'éducation préscolaire 4-5 ans. Des enseignantes et des enseignants provenant de 26 établissements différents ont répondu au sondage. Les réponses représentent donc la réalité de 70% des milieux de notre CSS.

SECTION 1

PRÉVENTION ET INTERVENTION

80% des répondantes et de répondants affirment que d'autres intervenants ou partenaires externes peuvent effectuer, avec elles et eux, des interventions universelles auprès des élèves afin d'agir tôt, en vue de favoriser leur équilibre et de prévenir les difficultés d'apprentissage et de comportement.

72.5% répondent avoir accès à des ressources professionnelles ou de soutien pouvant les soutenir dans la mise en œuvre d'activités de prévention ciblée. Toutefois, 25% des répondantes et des répondants déclarent que même si ces ressources sont présentes à l'école, elles ne sont pas disponibles à l'éducation préscolaire pour répondre aux besoins des élèves.

Commentaires : Prévention et intervention

Nous avons des ressources, mais très minimes. J'ai en moyenne 45 min d'orthopédagogie par semaine pour des activités de groupe (depuis janvier). Seulement 3 élèves sur 5 ayant des besoins sont suivis en orthophonie (30 minutes par semaine, mais ce n'est pas régulier) et 1 élève sur 2 est suivi en francisation (30 minutes par semaine).

Gr GAE, support de l'orthophoniste pour du soutien langagier et pour la conscience phonologique

Nous avons une TES qui est attirée à chacun de nos groupes

Le service de Francisation et d'orthopédagogie est offert seulement à partir du mois de janvier. L'orthophoniste fait une bonne partie du travail en début d'année, mais elle ne peut pas tout faire.

TES, francisation, orthophonistes accessibles cette année. Orthophoniste non accessible avant avril.

Avec la situation actuelle, il est particulièrement difficile d'obtenir le soutien des professionnels (pénurie de personnel et beaucoup de demandes en lien avec l'isolement d'élèves présentant des symptômes de la COVID). En début d'année, une TES nous était attribuée pour une période par semaine afin de faire des ateliers d'habiletés sociales, mais cette période nous a été enlevée dû au manque de personnel.

Il n'y a pas assez de services offerts par rapport aux besoins actuels. (Orthophoniste et TES) Le volet animation des habiletés sociales par la TES ne peut être fait en raison des nombreuses interventions faites au quotidien au primaire.

Il y a de bonnes intentions, mais les programmes tombent toujours. La TES devait animer des habiletés sociales, mais il y a tellement d'élèves explosifs et des problèmes à la récréation que les animations ne sont pas faites. On devait travailler avec la psychoéducatrice (beaucoup de temps de notre part) et le projet n'a jamais été réalisé.

Si peu... ces gens ne sont pas toujours disponibles ni même remplacés lorsqu'absents. Les interventions sont LOIN d'être intensifiées.

Rien pour le préscolaire

Nous avons une TES attirée au préscolaire grâce à la mesure "agir tôt". Si ce n'était pas de cette mesure, nous n'aurions aucun autre professionnel pour nous aider. Depuis que la mesure a été fusionnée, nous devons nous battre tous les ans pour l'avoir. Nous l'avons cette année, mais nous n'avons pas la garantie de l'avoir les autres années.

Malheureusement, c'est seulement en première année qu'ils ont des services. Pas au préscolaire.

Dans notre école nous avons la possibilité d'avoir le soutien de l'orthophoniste, d'une période en orthopédagogie et le support de la TES. Nous avons aussi une psychoéducatrice, mais peu de suivi. La psychologue est utile pour faire des évaluations, mais refuse souvent de le faire parce que nos élèves sont jeunes.

Nous avons des ressources disponibles, mais elles sont débordées et souvent doivent intervenir auprès des cas plus sévères donc la prévention est très souvent laissée de côté.

Nous avons comme intervenants: orthophoniste, orthopédagogue. Période de soutien en classe, francisation. D'une durée variable selon les services.

Oui il y a des ressources professionnelles, mais malheureusement, lorsqu'on les demande, ce n'est pas toujours possible de les avoir. Nous, on demande toujours une TES pour nous aider en classe et souvent, lors des nouvelles mises à jour des postes de TES à l'école (dû à des changements ou autre), on se fait enlever nos TES pour les remplacer par du personnel du SDG qui n'est pas nécessairement qualifié pour nous aider adéquatement.

Si accessibles, très difficiles d'y avoir accès dans un "temps" raisonnable en délai, mais aussi, en quantité de temps service à l'élève... Ce qui fait que nous sommes souvent seules avec nos problèmes

Souvent le service d'aide pour les interventions universelles n'est pas offert, car la personne n'est pas disponible au moment prévu à l'horaire pour le soutien en classe (toutes autres tâches connexes dans l'école).

Cette année, jusqu'à la fin du mois de décembre, j'avais 30 minutes de présence d'une enseignante-ressource. Depuis janvier, j'ai l'équivalent d'une heure par semaine du service d'orthopédagogie pour tous et/ou de travail de niveau 2. La TES travaille aussi conjointement avec moi, en classe, environ une heure par semaine, pour l'animation d'ateliers sur les émotions et les habiletés sociales. Elle est intervenue aussi auprès de petits groupes pour certaines difficultés, selon les besoins ciblés, 30 minutes par semaine, environ 12 semaines. Est-ce que cela est suffisant pour faire de la prévention avec l'ensemble des enfants de ma classe? Non, absolument pas! Cela correspond donc aux services reçus pour la prévention universelle ET la prévention ciblée. À notre école, nous avons du service, mais c'est insuffisant pour parler de VRAIE prévention!

Il y a des services pour le support au comportement, pas vraiment au niveau cognitif.

TES et psychoéducatrices en poste à notre école, mais les demandes d'intervention et de soutien sont tellement nombreuses au primaire, nous n'avons donc pas accès à ces services au préscolaire.

Nous avons des TES et une psychoéducatrice à notre école qui éteignent des feux présentement au primaire.

Il y a plusieurs ressources professionnelles à l'école. Toutefois, le temps est limité et les besoins sont nombreux.

T.E.S. fait des activités de groupe pour développer les habiletés sociales tout au long de l'année. Orthophoniste: voit nos élèves en individuel ou sous-groupes durant l'année. Peut nous soutenir pour mettre en place des activités de prévention en lecture (activités qu'on a refusé de faire, car pas dans notre programme et demandait bcp de temps de planification).

Commentaires de L'APL

Page 5 du programme : Les activités de prévention universelle et ciblées :

- Faire des demandes de ressources spécifiquement allouées au préscolaire

- Avoir du temps dans la tâche en suivi à l'encadrement pour travailler avec ces intervenants
- Ces activités de prévention et d'intervention ne reposent pas uniquement sur les épaules des enseignantes et des enseignants. Selon le programme, les autres intervenants doivent être impliqués.
 - « Ces **activités de prévention universelle sont offertes** par les enseignantes et enseignants, **mais également** par d'autres intervenants scolaires ou des partenaires externes, et ce, dans différents contextes » extrait du programme
 - « Ces **activités de prévention ciblée** peuvent être offertes par les enseignantes et les enseignants **ou** par le personnel de soutien et le personnel professionnel, **selon les besoins de l'enfant.** » extrait du programme

SECTION 2

FAMILLE / COMMUNAUTÉ ET ACTIVITÉS CULTURELLES

52% des répondantes et des répondants disent qu'on leur demande de créer des liens avec la famille / la communauté.

Parmi eux, seulement 17% ont du temps reconnu à leur tâche pour y parvenir.

À la question : Y a-t-il du temps reconnu dans votre tâche pour effectuer des activités étudiantes (sortie) ? : 17.5% répondent "oui", 25% répondent "oui, mais pas assez", 52.5% disent ne pas avoir de temps dans leur tâche pour faire des activités étudiantes et 5% disent ne pas avoir de temps à leur tâche et ne souhaitent pas en avoir.

Commentaires: Famille / communauté et activités culturelles

Le temps reconnu pour le suivi à la famille est dans le suivi à l'encadrement. Le lien qu'on me demande de créer est le même que tous les enseignants : faire un suivi des élèves en difficulté. Aucun lien avec la communauté n'est demandé pour l'instant.

Nous avons du temps dans notre tâche pour le suivi à l'encadrement, mais on nous en accorde très peu et souvent on répond à des courriels ou on communique avec des parents en dehors des minutes comprises dans notre tâche.

J'ai appris indirectement que le CSS cherche à établir des comités de transition pour le préscolaire, mais nous n'en avons jamais été informés. Il n'y a pas de comité à mon école.

Nous avons uniquement du temps pour le suivi aux élèves de reconnu à notre tâche. Aucun temps n'est reconnu pour l'organisation d'activités culturelles ou encore communautaires.

Encore faut-il pouvoir sortir...

Je tente de créer des liens avec les familles des enfants de ma classe. Pour les enfants avec des besoins particuliers, je tente d'offrir des conseils aux parents dans le but faire progresser les élèves. Le support des autres intervenants est essentiel.

Les sorties dans les musées ou à l'extérieur de l'école coûtent beaucoup trop cher en transport pour les écoles plus éloignées.

Avoir des minutes pour des sorties scolaires est un éternel combat et nous prend beaucoup d'énergie au préscolaire.

C'est un éternel combat de participer à des activités quand du temps doit nous être remis. Nous choisissons souvent de ne pas participer aux activités pour cette raison.

Le temps reconnu se retrouve-t-il dans le suivi à l'encadrement? Si oui, on en manque de temps pour le faire à la tâche, donc, cela devient du bénévolat... encore... Et dû à la pandémie, les activités étudiantes sont difficilement réalisables.

Pas au préscolaire, la tâche est bcp trop intense... Elle ne nous permet pas d'avoir du temps pour cela. On fait pas mal tout cela et les liens avec les parents sur notre bras.

On nous sensibilise de plus en plus à l'importance d'une transition scolaire harmonieuse et sécurisante. Comme j'y crois sincèrement, je trouve important de m'impliquer dans ce processus pour le bien-être de mes futurs élèves. Cette année, j'ai participé à une rencontre avec l'agente de liaison sur la transition scolaire. La direction de l'école m'a libérée pour y participer. J'ai ensuite été libérée durant une période pour discuter des adaptations d'un formulaire qui sera envoyé aux parents, ainsi qu'un échéancier des informations qui leur seront envoyées. Je dois maintenant faire les adaptations du formulaire, créer un padlet, préparer un courriel qui sera envoyé aux parents, préparer des vidéos de présentation... sans temps reconnu à la tâche puisqu'il ne me reste pas de temps pour un comité !!!!

Nous n'avons malheureusement pas de personne-ressource pour soutenir notre milieu afin d'assurer une collaboration. Les sorties font partie de notre formation et éveil.

Il n'est pas demandé de créer des liens avec les familles, mais nous savons tous que c'est primordial!

Oui, temps pour rencontrer les parents lors des plans d'intervention, mais c'est tout

Dans la nouvelle vision de faire une transition garderie-école, on nous a offert de travailler avec les C.P. pour mettre en place des activités pour créer des liens. Nous avons refusé, car déjà pas assez de temps dans notre tâche pour s'occuper de nos élèves actuels. À quand l'ajout de périodes libres au présco pour ajouter du TNP ???

Commentaires APL :

Page 7 du programme : Responsabilité partagée entre l'équipe-école, la famille et la communauté;

- La contribution de l'équipe-école signifie que la responsabilité n'incombe pas seulement aux enseignantes et aux enseignants;
- Les activités de transition notamment l'accueil, l'entrée progressive, les contacts avec le « Centre de la petite enfance » demande du temps d'organisation et de concertation. Ce temps doit être inclut dans la tâche (voir aussi à la page 8 du programme).
- Noter que la mesure 15215 – Agents de développement pour la première transition scolaire est une ressource toute désignée pour s'occuper du lien avec la communauté, les CPE, ...
- Le programme fait aussi référence au fait de nourrir la culture de différentes façons.
 - Par du matériel approprié (comptes, comptines, musique, etc.)
 - Par la fréquentation de lieux culturels qui nécessite toutefois du temps reconnu à la tâche pour les activités étudiantes.

SECTION 3

EXPERTISE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT ET SOUTIEN À LA TRANSITION

67.5 % des répondantes et des répondants n'ont pas le sentiment ou l'impression que la direction et le CSS considère les enseignantes et les enseignants du préscolaire comme des experts de l'enseignement préscolaire

Pour celles et ceux qui ont répondu oui, voici des situations vécues qui les font sentir ou leur donnent l'impression qu'on les considère comme des experts de l'éducation préscolaire :

Valorisation, direction tient compte de mon opinion, me consulte, ...

Je suis consultée pour la mise en place de la journée d'accueil des nouveaux élèves, de l'entrée progressive, de l'achat de nouveau matériel technopédagogique

Quand nous avons un enfant avec des besoins particuliers, il est super important d'avoir le support de la direction. Dans le but d'avoir le support nécessaire pour faire progresser l'enfant. Il faut dire que ce n'est pas toutes les directions qui ont de l'ouverture face au préscolaire. Je peux dire que notre CSS semble avoir plus d'ouverture face au préscolaire. Nous avons présentement le support d'une conseillère pédagogique.

En discutant d'un enfant, j'ai senti que la direction faisait confiance à mon jugement et à mon expérience.

On demande des formations spécifiques pour aller de l'avant avec des nouveaux projets et on nous les accorde. On nous félicite pour nos projets (robotique pour ma part). On aborde beaucoup la conscience

phonologique (on a des bons commentaires et des remerciements de la part des enseignantes de première année qui nous disent que les élèves arrivent bien préparés à la première année).

Ça dépend des directions. C'était bien différent l'an dernier avec un autre directeur. Cela dépend donc de la personne à la direction et cela a des implications sur le personnel.

En fait j'aurais coché oui ET non... Oui avec notre direction actuelle je me sens professionnelle, elle tient compte de mes demandes, elle a confiance en mon jugement et me fait totalement confiance face à ma planification... Cependant, cela n'est pas toujours le cas avec toutes les directions... même chose lorsque des professionnels viennent observer quelques minutes un élève... il se fit sur ces quelques minutes et si tout a bien été, on dirait que ma demande tombe à l'eau... c'est fâchant...

La direction nous respecte dans notre autonomie professionnelle et nous soutien au besoin. Par le passé, il est arrivé que je ne me sente pas comme un expert de l'enseignement. Lorsqu'un professionnel vient observer un élève ayant des difficultés particulières, il se soucie peu de mes observations et se fie aux observations recueillies en 15 minutes de présence en classe.

Quand on a voulu imposer un programme de prévention en lecture, qui exigeait bcp de planification, on a refusé, car cela ne faisait pas partie du programme du préscolaire et ajoutait à notre planification. La direction a accepté notre choix.

Commentaires de L'APL :

Page 8 du programme : La reconnaissance de l'expertise de l'enseignante ou de l'enseignant du préscolaire

En plus de la Loi sur Instruction publique (art 19), le programme du préscolaire indique clairement que c'est l'enseignante ou l'enseignant qui détient l'expertise pédagogique propre à l'éducation préscolaire.

- Choix des approches;
- Choix du matériel;
- Choix des jeux;
- Proposition d'horaire;
- Organisation de l'accueil;
- Organisation de l'entrée progressive;
- Observation sur les besoins et capacités des élèves;
- Etc.

Nous pensons que votre expertise devrait être mise de l'avant à chaque occasion. Vous êtes les personnes les mieux placées pour déterminer ce qui est le mieux dans le contexte de l'éducation préscolaire et pour la mise en œuvre du programme.

LIP article 19 « Dans le cadre du projet éducatif de l'école, des programmes d'activités ou d'études établis par le ministre et des dispositions de la présente loi, l'enseignant a le droit de diriger la conduite de chaque groupe d'élèves qui lui est confié.

L'enseignant, possédant une expertise essentielle en pédagogie, a notamment le droit :

- 1° de prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié;
- 2° de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés.»

Matériel pédagogique

95% des répondantes et des répondants affirment ne pas se faire imposer de matériel pédagogique.

Approches pédagogiques

Cette réponse diminue à 70% lorsqu'on parle d'approches pédagogiques non imposées. C'est donc, tout de même, 30% des répondants qui disent se faire imposer des approches pédagogiques.

Soutien à la transition

50% des répondantes et des répondants disent que leur contribution a été demandée pour le "soutien à la transition". De ces personnes, la moitié ont été libérées pour effectuer cette tâche. Les autres l'ont fait de manière bénévole. Ce qui a occasionné un surplus de tâche considérable pour la majorité d'entre elles.

Commentaires sur la section 3 : Expertise de l'enseignante ou de l'enseignant et soutien à la transition

Nous rencontrerons les nouveaux élèves lors d'une journée pédagogique et une journée de libération nous sera remise.

J'aimerais spécifier qu'on ne nous impose pas des approches pédagogiques, mais on nous suggère parfois fortement certains modèles.

Je rêve d'avoir du temps reconnu à ma tâche pour rencontrer et discuter avec les éducatrices de mes futurs élèves avant qu'ils arrivent à l'école

On est souvent les oubliées du système. On a un monde complètement à part du primaire.

Une demi-journée a été octroyée pour planifier la transition. Nous aurions eu besoin de temps supplémentaire, mais cela a été refusé. Afin de bien planifier le tout, nous devons le faire bénévolement.

Nous avons peu d'information des milieux de garde.

Je n'ai pas été demandée par la direction. Ma collègue a demandé en comité que je sois aussi présente.

Nous sommes impliquées dans les discussions avec la direction concernant l'accueil des nouveaux.

Nous sommes impliquées par rapport à l'organisation de l'accueil des élèves pour l'année suivante.

Pour le soutien à la transition, l'an passé, j'ai été libérée (comité accueil) pour discuter et essayer de trouver des moyens pour avoir un meilleur accueil pour les familles. Nous n'avons pas eu la chance de terminer nos discussions (pandémie) et cette année, aucun comité n'a été mis sur pied.

Expertise de l'enseignante: Très peu reconnue !!! Lorsque nous faisons des références, il est très rare que des mesures soient mises rapidement en place pour nous soutenir face aux difficultés d'un enfant, qui demande plus qu'un enseignement "normal". Nous sommes souvent à la merci de la disponibilité du service de psychologie et de l'expertise de cette personne. Il arrive très souvent que l'année scolaire se termine sans qu'aucune intervention n'ait été faite auprès de l'élève (malgré nos demandes de services), sauf si on "harcèle" la direction. On ne nous dit pas que nous n'avons pas la bonne expertise, mais rien n'est fait en lien avec notre demande. Les réponses des spécialistes sont presque toujours les mêmes: on va lui laisser le temps, il est encore petit...; on va essayer...avant. Pour le soutien à la transition, j'y ai répondu à la section précédente! Donc, oui un peu de libération, mais beaucoup de bénévolat! Pour l'imposition de matériel ou d'approches pédagogiques, rien n'a été imposé, mais aucune nouvelle encore face au nouveau programme.

La direction veut imposer de nouvelles façons de faire (alors que tout va bien, autant pour les enseignantes et parents sont satisfaits), sans nous dégager et tenir compte de notre expertise.

La direction veut imposer de nouvelles façons de faire (alors que nous les enseignantes, considérons que tout va bien). De plus, nous avons eu plusieurs commentaires positifs des parents sur notre façon de faire. (Nous n'avons pas de dégagement et on ne tient pas compte de notre expertise.)

On a voulu nous libérer, mais on a refusé. Temps pour préparer la planification pour la suppléante dans notre classe prend beaucoup de temps et on est libéré une fois...et après? On fera sûrement le reste sur notre TNP qu'on a grandement besoin pour notre classe actuelle.

SECTION 4

JEU DANS L'APPRENTISSAGE

60% des répondantes et des répondants indiquent qu'il existe des structures de jeux extérieures à leur école, mais qu'elles ne sont pas accessibles à tous les jours pour les élèves du préscolaire. C'est tout de même 12.5% des répondants qui nous indiquent **qu'il n'existe pas** de ces structures à leur école.

La moitié des répondants indiquent que leur classe est équipée de jeux, de jouets, de matériel d'art et de manipulation afin d'offrir un éventail d'activités ou de jeux à toutes les périodes, durant toute l'année. Toutefois, l'autre moitié indique qu'elle l'est par le fait que l'enseignante ou l'enseignant a apporté son propre matériel dans la classe. Ainsi, il faut comprendre qu'au départ de cette personne, la classe ne sera pas équipée convenablement.

75% des répondants ont indiqué que l'horaire du préscolaire ne permet pas d'offrir aux élèves les deux périodes de jeux de 45 à 60 min par jour, notamment à cause de la récréation en après-midi.

Commentaires :

Des formations sur l'accompagnement durant la période de jeux seraient nécessaires

L'installation de modules supplémentaires est à venir sous peu... nous allons aussi dans deux parcs de la ville ainsi qu'une petite forêt avoisinante. Le groupe GAE a un horaire de spécialités comme le reste du primaire donc 2 grandes périodes de jeux de 45-60 min, c'est beaucoup... beaucoup de besoins sont à combler ... Toutefois, les élèves ont au minimum 60 min de jeux libres par jour.

Le parc-école n'est pas accessible en temps de COVID. Cependant, des jeux extérieurs ont été achetés pour chaque classe.

Il est possible de faire deux périodes de jeux et aller à l'extérieur, mais ça laisse très peu de temps pour les apprentissages, comme les ateliers, les activités de manipulation ou les ateliers d'écriture et de lecture.

La période de jeux libres de l'après-midi est possible malgré notre récréation, mais elle serait bcp mieux organisée sans cette récréation.

S'il était possible pour les enseignantes du préscolaire d'être responsable de leur propre récréation, il serait beaucoup plus facile d'y intégrer le 2 heures de jeux libres, l'accès au module de jeux et le travail face aux diverses compétences.

Ma classe est bien équipée en jeu, car 50% du matériel m'appartient.

Il n'est pas réaliste de penser que nous pouvons faire 2 périodes de 45-60 minutes de jeux par jour. Je ne vois pas comment faire des projets, de la conscience phono, des arts, des apprentissages avec ces deux périodes... L'écart entre la première année et la maternelle se creusera encore davantage... c'est insensé.

Comme le SDG utilise nos locaux ainsi que nos jeux, ceux-ci se retrouvent rapidement brisés ou incomplets ce qui complique grandement leur utilisation

Il y a tellement de choses à faire que 2 périodes de 60 minutes, c'est ÉNORME dans une journée.

Jeux désuets, besoin de renouvellement.

Nos élèves vont aux 2 récréations avec les autres élèves du primaire. Le préscolaire a son territoire de jeu sur la cour, mais il manque des structures de jeux extérieurs comme carré de sable ou autres. Nous avons peu de matériel pour que les enfants puissent bien s'amuser aux récréations. En classe, nous avons assez de matériel, mais il faudrait penser à augmenter les budgets pour renouveler et enrichir nos jeux.

L'horaire permet d'avoir deux périodes par jour, mais il ne reste pratiquement plus de temps pour autre chose (histoire, apprentissages plus dirigés, etc.)

Nous avons mis beaucoup de temps et d'énergie afin de discuter avec la direction pour ne pas avoir cette récréation au préscolaire. La réponse a toujours été non, il n'y a pas d'argent pour ça.

Depuis l'implantation de la récréation en pm, nous sommes en désaccord avec ceci. Lorsque nous en discutons avec la direction, la réponse donnée est que ceci implique de l'argent.

Dû à la pandémie, nous n'avons pas accès aux modules de jeux comme bon nous semble. Mais en temps normal, les élèves y ont accès lors des récréations et sur l'heure du dîner. Pour l'horaire des 2 périodes de 45 à 60 minutes par jour, ce sera difficile si on doit avoir la récréation de l'après-midi (chaque année on doit faire une proposition en CPE, on a été chanceuses, les 2 dernières années, ça a été accepté, mais si ce n'est pas accepté, ce sera difficile de les réaliser, en plus de toutes les autres choses qu'on doit faire avec nos élèves).

Nous avons réussi à enlever la récréation de l'après-midi puisque ça nous empêchait tout cela. Alléluia!

J'adore l'idée !

Notre cour d'école n'a aucune infrastructure de jeux... Le coin de cour réservé au préscolaire est divisé en 2 parties: asphalte et gazon (boueux la plupart du temps). Matériel diversifié: comme notre école est relativement jeune, j'ai pu commander du matériel plus adapté aux besoins des enfants que les anciennes maternelles, cependant beaucoup de matériel m'appartient et j'en ai créé beaucoup sur mon temps personnel. De plus, nos budgets de classe ne nous permettent pas de renouveler notre matériel brisé... j'avais davantage de budget alloué à ma classe il y a 25 ans! Imaginez !!! Il est utopique de croire qu'on pourra faire 2 heures de jeux libres par jour, avec toutes les autres contraintes d'horaire. Que devons-nous laisser de côté: rassemblement? Message de jour? Aller boire? Aller aux toilettes? Régler les conflits des récréations? Lectures animées? Animations sur les émotions? Conscience phonologique? Éveil aux mathématiques? Expériences scientifiques? Calendrier? Collation? Explications de règles, de consignes ou de rangement? ENSEIGNEMENT ???

En temps de COVID, les enfants n'ont pas accès aux modules de jeux comme en temps normal.

Puisque la récréation d'après-midi des enfants à l'éducation préscolaire est à l'intérieur, il est possible de faire une période de jeux de 45 minutes consécutives.

Je suis en maternelle 4 ans adaptée, j'ai donc deux groupes; un en Am et un en pm donc maximum 40 minutes de jeux libres possible puisque je suis environ 2 heures avec eux matin et même chose en pm

Nous avons demandé de ne pas avoir de 2e récréation. La direction ne veut pas dépenser de l'argent pour modifier notre horaire.

Commentaires de L'APL :

Page 9 du programme : Le rôle du jeu dans l'apprentissage

- L'apprentissage par le jeu est à la base du programme du préscolaire;
 - Besoin de suffisamment d'espace et de temps pour s'engager dans son jeu;
 - L'enfant devrait bénéficier de deux périodes de 45 à 60 minutes de jeux libres par jour;
 - Aménagement de l'horaire en conséquence (récréation Pm ?)
 - Sur une base quotidienne, l'enfant doit également avoir accès à des jeux extérieurs de qualité et diversifiés;
- Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant du préscolaire devrait faire les propositions à la direction qui lui permettront d'atteindre les objectifs poursuivis pour la mise en œuvre du programme.

L'organisation de la classe

83 % des répondantes et des répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas accès à des outils technologiques en quantité suffisante pour tous les élèves du préscolaire. Soit ces outils ne sont pas en quantité suffisante, soit ils sont désuets. Seulement 17% des répondants ont dit que la quantité était suffisante et adéquate.

"La classe, le gymnase, la cour d'école et l'environnement extérieur sont tous des lieux où les enfants peuvent observer, explorer, manipuler, tâtonner ..." Avez-vous accès à ces lieux dans votre école pour vos élèves du préscolaire? À cette question, plusieurs réponses étaient possibles. Or, il ressort que très peu de répondantes ou de répondants indiquent qu'ils ont accès à un environnement riche et diversifié. C'est plutôt un accès limité qui ressort dans la presque totalité des réponses. Pas ou peu accès au gymnase, pas ou peu accès à du matériel ou des infrastructures intéressantes.

Commentaires sur le matériel et l'organisation de la classe

En ce moment avec la COVID, c'est difficile d'avoir accès au gymnase et il est souvent occupé. Les élèves ont peu de matériel pour jouer à l'extérieur, mais il y a un module de jeux. Le matériel pour jouer doit être emprunté aux enseignants d'éducation physique qui l'utilisent pour les cours. Nous devons faire des activités de motricité dans la classe ou à l'extérieur, mais dans des espaces restreints et avec notre matériel la plupart du temps.

J'ai bcp de matériel personnel ou acheté grâce à des concours, sinon j'en aurais très peu.

Le gymnase est très rarement disponible. Les enfants du préscolaire doivent d'ailleurs faire leur gym à la cafétéria.

Il y a du SDG partout... Même dans notre nouvelle cafétéria, où nous souhaitons faire notre psychomotricité, il y a plein de matériel au SDG.

Les modules de jeux extérieurs sont davantage faits pour les plus grands. Il serait dangereux de les utiliser avec nos élèves particulièrement en début d'année.

Il est important d'avoir du matériel diversifié et d'en avoir en quantité suffisante et ce matériel doit être souvent renouvelé; il y a beaucoup de manipulations au préscolaire.

Notre budget classe est insuffisant pour offrir du matériel varié.

On ne peut pas aller dehors dans les modules lorsque les élèves des autres niveaux sont en classe et ils sont fermés en raison de la COVID-19.
Nous avons accès à différents lieux dans notre école. Nous avons des classes régulières pour le primaire qui n'ont pas de toilette. Ce qui est problématique surtout en début d'année scolaire. Sur la cour de récréation, il manque des infrastructures intéressantes.
Horaire pour jeux extérieurs horaire pour gymnase cour extérieure accessible quand il n'y a pas de récréation
Nous avons des tablettes (4-5 dans chaque classe), mais elles sont tellement longues à ouvrir et l'utilisation est difficile, alors nous ne les utilisons pas. Le gymnase est très difficilement accessible, car c'est complet tous les jours.
Je paye de ma poche Beaucoup BEAUCOUP de livres, de jeux, de plastique, alouette pour avoir une classe remplie, accueillante et surtout, pour répondre aux besoins des enfants.
Nos locaux sont trop petits pour permettre cette organisation idéale. Si on organise des activités (jeux) en grand groupe, il me semble que cela n'est plus du jeu libre ??? Est-ce qu'on devra laisser les enfants en jeux libres au gymnase, ils prendront le matériel qu'ils veulent et en feront ce qu'ils veulent? Ou ma vision de jeux libres est erronée ??? Si j'amène mes élèves faire une promenade dans un petit boisé, les enfants doivent pouvoir faire ce qu'ils veulent, les observations ou découvertes selon leurs goûts? Et en revenant, il ne restera sûrement pas une heure de jeux libres...
Normalement il est possible d'aller dehors, mais pas depuis la COVID. Gymnase toujours occupé.
En temps COVID il est difficile d'avoir accès la cour et/ou aller au parc, vu le plus grand nombre de récréations et le fait de devoir respecter la distanciation.
En temps de COVID, il est difficile d'avoir accès à la cour, car nous devons respecter un horaire afin que les classes puissent demeurer avec leur bulle.
Les outils technologiques sont en grande quantité dans l'école, mais la gestion pour les avoir en classe exige du temps et ça nous limite. Nos élèves sont trop petits pour nous aider. On opte souvent pour ne pas le faire.

Commentaires de L'APL

Page 10 du programme : Organisation de la classe

- La classe doit être physiquement adaptée (accessible et sécuritaire) aux besoins de tous les enfants de 4 à 6 ans.

- La classe doit être organisée de manière à favoriser la participation et l'exploration de divers jeux;
- Le matériel et les outils technologiques sont disponibles et au service de leur apprentissage;
- Le temps pour l'organisation de la classe, des coins jeux, des activités d'art, des activités motrices, ... Tout ce qui est monté et démonté, installé et désinstallé, dans une semaine ou une journée doit être inclus dans la tâche en travail individuel;
- La classe, le gymnase, la cour d'école et l'environnement extérieur doivent tous être des lieux accessibles aux enfants de l'éducation préscolaire;

Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant du préscolaire, devrait avoir tout le matériel nécessaire, en quantité suffisante, accessible, de qualité, pour la mise en œuvre du programme. De plus, des espaces devraient être accessibles afin que les activités propres à l'éducation préscolaire puissent être réalisées de manière adéquate.

N'oublions pas que l'aménagement, le matériel et l'organisation de la classe réfèrent à la qualité structurelle qui fait consensus auprès des chercheurs pour soutenir la qualité éducative de l'éducation préscolaire.

La plateforme nationale numérique ministérielle à venir, pour soutenir l'appropriation du nouveau programme et son implantation, présentera les incontournables de l'aménagement et de matériel nécessaire pour soutenir la qualité éducative.

SECTION 5

FORMATION SUR LE NOUVEAU PROGRAMME

Concernant la formation, dans 70 % des cas, les répondantes et les répondants souhaitent être libérés pour assister à la formation. Pour l'autre 30%, celles-ci ou ceux-ci souhaitent plutôt avoir le choix entre être libérés ou utiliser le temps en journée pédagogique.

Toujours en lien avec la formation, les répondantes et les répondants souhaitent que cette formation soit tenue avant le début de l'année 21-22 et qu'elle se poursuive durant l'année d'implantation. Majoritairement, les enseignantes et les enseignants souhaitent que la formation soit transmise par le CSS. Ensuite, ils privilégient la formation sous forme de capsules puis prendraient celle offerte par le ministère en dernier lieu.

Commentaires APL

Nous souhaitons que vous puissiez choisir le type et le moment de la formation pour l'appropriation du programme cycle préscolaire 4-5 ans.

Le Ministère forme actuellement les CP qui recevront 4 formations. En date du 19 avril, deux formations sur 4 étaient faites. Ce sont les CP ou les porteurs du dossier d'éducation

préscolaire dans chaque CSS qui formeront le personnel enseignant. En complément, le ministère construit une plateforme numérique pour soutenir l'appropriation et l'implantation du nouveau programme. Il offrira aussi des formations plus spécifiques sur ce qui émergera comme besoins. Il est aussi prévu que le ministère tienne des rencontres d'information auprès des gestionnaires pour leur présenter le nouveau programme.

Commentaires de L'APL

Page 5 du programme : Les activités de prévention universelle et ciblées :

- Faire des demandes de ressources spécifiquement allouées au préscolaire
- Avoir du temps dans la tâche en suivi à l'encadrement pour travailler avec ces intervenants
- Ces activités de prévention et d'intervention ne reposent pas uniquement sur les épaules des enseignantes et des enseignants. Selon le programme, les autres intervenants doivent être impliqués.
 - « Ces **activités de prévention universelle sont offertes** par les enseignantes et enseignants, **mais également** par d'autres intervenants scolaires ou des partenaires externes, et ce, dans différents contextes » extrait du programme
 - « Ces **activités de prévention ciblée** peuvent être offertes par les enseignantes et les enseignants **ou** par le personnel de soutien et le personnel professionnel, **selon les besoins de l'enfant.** » extrait du programme

Commentaires APL :

Page 7 du programme : Responsabilité partagée entre l'équipe-école, la famille et la communauté;

- La contribution de l'équipe-école signifie que la responsabilité n'incombe pas seulement aux enseignantes et aux enseignants;
- Les activités de transition notamment l'accueil, l'entrée progressive, les contacts avec le « Centre de la petite enfance » demande du temps d'organisation et de concertation. Ce temps doit être inclut dans la tâche (voir aussi à la page 8 du programme).
- Noter que la mesure 15215 – Agents de développement pour la première transition scolaire est une ressource toute désignée pour s'occuper du lien avec la communauté, les CPE, ...
- Le programme fait aussi référence au fait de nourrir la culture de différentes façons.
 - Par du matériel approprié (comptes, comptines, musique, etc.)
 - Par la fréquentation de lieux culturels qui nécessite toutefois du temps reconnu à la tâche pour les activités étudiantes.

Commentaires de L'APL :

Page 8 du programme : La reconnaissance de l'expertise de l'enseignante ou de l'enseignant du préscolaire

En plus de la Loi sur l'instruction publique (art 19), le programme du préscolaire indique clairement que c'est l'enseignante ou l'enseignant qui détient l'expertise pédagogique propre à l'éducation préscolaire.

- Choix des approches;
- Choix du matériel;
- Choix des jeux;
- Proposition d'horaire;
- Organisation de l'accueil;
- Organisation de l'entrée progressive;
- Observation sur les besoins et capacités des élèves;
- Etc.

Nous pensons que votre expertise devrait être mise de l'avant à chaque occasion. Vous êtes les personnes les mieux placées pour déterminer ce qui est le mieux dans le contexte de l'éducation préscolaire et pour la mise en œuvre du programme.

LIP article 19 « Dans le cadre du projet éducatif de l'école, des programmes d'activités ou d'études établis par le ministre et des dispositions de la présente loi, l'enseignant a le droit de diriger la conduite de chaque groupe d'élèves qui lui est confié.

L'enseignant, possédant une expertise essentielle en pédagogie, a notamment le droit :

- 1° de prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié;
- 2° de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés.»

Commentaires de L'APL :

Page 9 du programme : Le rôle du jeu dans l'apprentissage

- L'apprentissage par le jeu est à la base du programme du préscolaire;
 - Besoin de suffisamment d'espace et de temps pour s'engager dans son jeu;
 - L'enfant devrait bénéficier de deux périodes de 45 à 60 minutes de jeux libres par jour;
 - Aménagement de l'horaire en conséquence (récréation Pm ?)
 - Sur une base quotidienne, l'enfant doit également avoir accès à des jeux extérieurs de qualité et diversifiés;
- Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant du préscolaire devrait faire les propositions à la direction qui lui permettront d'atteindre les objectifs poursuivis pour la mise en œuvre du programme.

Commentaires de L'APL

Page 10 du programme : Organisation de la classe

- La classe doit être physiquement adaptée (accessible et sécuritaire) aux besoins de tous les enfants de 4 à 6 ans.
- La classe doit être organisée de manière à favoriser la participation et l'exploration de divers jeux;
- Le matériel et les outils technologiques sont disponibles et au service de leur apprentissage;
- Le temps pour l'organisation de la classe, des coins jeux, des activités d'art, des activités motrices, ... Tout ce qui est monté et démonté, installé et désinstallé, dans une semaine ou une journée doit être inclus dans la tâche en travail individuel;
- La classe, le gymnase, la cour d'école et l'environnement extérieur doivent tous être des lieux accessibles aux enfants de l'éducation préscolaire;

Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant du préscolaire, devrait avoir tout le matériel nécessaire, en quantité suffisante, accessible, de qualité, pour la mise en œuvre du programme. De plus, des espaces devraient être accessibles afin que les activités propres à l'éducation préscolaire puissent être réalisées de manière adéquate.

N'oublions pas que l'aménagement, le matériel et l'organisation de la classe réfèrent à la qualité structurelle qui fait consensus auprès des chercheurs pour soutenir la qualité éducative de l'éducation préscolaire.

La plateforme nationale numérique ministérielle à venir, pour soutenir l'appropriation du nouveau programme et son implantation, présentera les incontournables de l'aménagement et de matériel nécessaire pour soutenir la qualité éducative.

Commentaires APL

Nous souhaitons que vous puissiez choisir le type et le moment de la formation pour l'appropriation du programme cycle préscolaire 4-5 ans.

Le Ministère forme actuellement les CP qui recevront 4 formations. En date du 19 avril, deux formations sur 4 étaient faites. Ce sont les CP ou les porteurs du dossier d'éducation préscolaire dans chaque CSS qui formeront le personnel enseignant. En complément, le ministère construit une plateforme numérique pour soutenir l'appropriation et l'implantation du nouveau programme. Il offrira aussi des formations plus spécifiques sur ce qui émergera comme besoins. Il est aussi prévu que le ministère tienne des rencontres d'information auprès des gestionnaires pour leur présenter le nouveau programme.

